**38ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(3-14 mai 2021)**

**Danemark**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le jeudi 6 mai 2021 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation du Danemark pour la présentation de son rapport.

La France salue les nouvelles avancées en matière de droits de l’Homme au Danemark. Elle invite les autorités danoises à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

2- Ratifier le protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;

3- Continuer à lutter contre toutes les formes de violence fondée sur le genre, en particulier dans la sphère professionnelle, notamment en mettant en œuvre un dispositif national de collecte de données relatives aux violences faites aux femmes ;

4- Abroger les dispositions ayant un effet discriminatoire dans les politiques publiques, notamment en matière d’éducation et d’accès aux logements sociaux.

Je vous remercie./.